



MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 02 juillet 2021, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Révision du Plan Local d'Urbanisme : révision avis du Conseil Municipal sur approbation,
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) pour le projet d'aménagement « Terrain Bonnette » - attribution
- Terrain Bonnette - Cabinet dentaire : implantation, tarif au m2 et bornage du détachement,
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) pour le projet de modernisation du groupe scolaire - attribution
- Frais d'entretien des espaces verts à la MAM'ZEN – facturation
- Modifications statutaires INSE27
- Avis du conseil municipal sur l'information des citoyens sur les pollutions des sols – site des anciennes forges de Bourth
- Règlement Intérieur temps périscolaires : cantine, garderie et charte pour les enfants: modification
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 25 juin 2021

Le Maire

